



Rapport d'activités 2019

1) Composition de la Commission d'évaluation des fonctions (CEF) pour l'année 2019

	Représentant-e-s de l'Etat	Représentant-e-s des employés	
Membre	Ruef-Bayiha Christine	Froidevaux Yves (FSF)	
Membre	Falciola Rose-Marie	Pedraza Aristides (SUD)	
Membre	Fivat Etienne	David Gygax (SSP)	
Suppléant	Creux Dominique	Anne Papilloud (FSF)	
Suppléant	Bruttomesso Jean-Charles	Scioli Andrea (SUD)	
Suppléant	Wyser Carole	vacant (SSP)	
Président		Froidevaux Yves	
Vice-président	Fivat Etienne		
Secrétaire			Plumey Sophie (SPEV)
Greffière-juriste			Violi Murielle

2) Rôle de la CEF

La CEF examine les demandes d'évaluation et de réévaluation d'une fonction répertoriée dans la grille des fonctions ou dans le catalogue des fonctions spécifiques, puis transmet ses propositions au Conseil d'État. La CEF peut être saisie par le Conseil d'État ou par les faïtières reconnues au sens de la LPers. Pour le traitement de chaque dossier, la CEF dispose d'une analyse du Service du personnel et s'appuie, si nécessaire, sur d'autres mesures d'instruction (notamment auditions).

Les prérogatives de la CEF sont issues du Règlement sur la Commission d'évaluation des fonctions (RCEv.Fonc.) adopté par le Conseil d'État le 4 décembre 2013. Le règlement interne de la CEF, validé le 6 juin 2014 et amendé le 11 décembre 2015, précise notamment la procédure à suivre pour le dépôt d'une demande d'examen.

3) Organisation

Le secrétariat a été assuré par Mme Sophie Plumey et par sa remplaçante, Mme Dorothée Lebègue, que nous remercions vivement.

Mme Murielle Violi a été engagée en qualité de greffière, elle a débuté son activité à l'occasion de la séance du 22 février 2019. La CEF a accueilli, en qualité de nouveaux représentant-e-s des employé-e-s, Mme Anne Papilloud (suppléante) et M. David Gygax.

La CEF s'est réunie 9 fois dans les locaux de St-Martin 8 à Lausanne.

4) Activités

A l'occasion de sa séance du 22 mars 2019, une présentation du projet de modification du RCev.Fonc a été faite par le SPEV. Le CEF a travaillé sur ce projet pour pouvoir proposer une version amendée. Cette dernière a été validée à l'unanimité et transmise au SPEV le 28 octobre 2019.

En 2019, deux dossiers ont été déposés auprès de la CEF et transmis au SPEV :

- éducateur de la petite enfance et ASE (demande CE) ;
- assistant-e de sécurité (demande FSF).

Le CEF a rédigé 2 préavis à destination du Conseil d'Etat sur les fonctions de :

- conservateur-restaurateur des musées cantonaux ;
- maître-sse-s de l'enseignement professionnel II (MEP2).

Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 20 novembre 2019, a traité de la situation des conservateurs- restaurateurs.

Concernant la demande concernant les sages-femmes, la CEF attend le complément demandé SUD, notamment sur les conclusions de la demande.

Annexe : État des dossiers déposés

	Origine	Dépôt	Entrée en matière	Envoi SPEV	Retour SPEV	Préavis au CE	Décision CE
Infirmier-ère	CE	28.04.14	06.06.14	26.09.14	13.07.15	07.12.15	21.12.16
Maître-sse de l'enseignement professionnel II	SUD	24.10.14	13.02.15	23.03.15	31.07.18	30.08.19	
Agent-e de détention	FSF	19.08.15	20.08.15	24.03.16	15.07.17	09.02.18	13.06.18
Logopédistes en milieu scolaire	SUD	17.09.15	19.09.15	24.03.16	13.12.16	10.10.17	10.10.18
Conservateur-restaurateur	CE	17.05.17	02.06.17	01.09.17	27.11.18	20.05.19	20.11.19
Formateur-trice - coach	CE	11.07.17	08.12.17	08.12.17	suspendu		
Officier-ère d'état civil	SUD	31.01.18	19.12.18	19.12.18	31.10.19		
Sage-femme	SUD	31.05.18					
Assistant-e à l'intégration	CE	18.07.18	NA	NA	NA	05.10.18	NA
Educateur—trice et ASE (petite enfance)	CE	05.12.18	03.05.19	03.05.19			
Assistant-e de sécurité	FSF	24.09.19	28.10.19	28.10.19			

Adopté le 13 décembre 2019 par la CEF